

LES PERSONNES ADMISES AU CANADA DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE AUX RÉFUGIÉS CHILIENS

Question n° 983—M. Epp:

1. Combien de personnes ont été admises chaque année au Canada, dans le cadre du Programme d'aide aux réfugiés chiliens, depuis sa mise sur pied?

2. Quels sont le nom et profession des réfugiés admis dans le cadre de ce programme?

L'hon. Jack Cullen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. 1973, 18; 1974, 1056; 1975, 1758; 1976, 1165 (du 1^{er} janvier au 31 octobre 1976).

2. Le ministère n'a pas pour principe de dévoiler le nom et la profession de chaque immigrant.

L'HÔPITAL SAINTE-ANNE

Question n° 998—M. Herbert:

1. Y a-t-il eu récemment entre le gouvernement fédéral et celui du Québec des entretiens sur le transfert, sous compétence provinciale, de l'Hôpital des anciens combattants de Sainte-Anne-de-Bellevue et, dans l'affirmative, quand envisage-t-on de reprendre les négociations?

2. Ont-ils envisagé d'interrompre ces entretiens pendant une durée de a) cinq ans, b) quatre ans, c) trois ans?

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants): 1. Il a déjà été question l'année dernière d'amorcer des négociations au sujet de la cession de l'Hôpital Sainte-Anne aux autorités provinciales, toutefois la cession de l'Hôpital Sainte-Anne ne fait pas actuellement l'objet de négociations.

Questions au Feuilleton

2. Au moment des pourparlers, il avait été prévu que des négociations interviendraient au cours de l'exercice financier 1977-1978.

L'HÔPITAL SAINTE-ANNE

Question n° 999—M. Herbert:

Au cours des négociations qui viennent de prendre fin entre le gouvernement et celui du Québec au sujet du transfert, sous compétence provinciale, de l'hôpital pour les anciens combattants de Sainte-Anne-de-Bellevue, y a-t-il eu désaccord sur a) le niveau de soins à dispenser aux anciens combattants qui sont à la charge du gouvernement, b) le montant à payer à la province pour ces soins?

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants): Il y a eu des entretiens avec les autorités provinciales du Québec au sujet de la cession éventuelle de l'Hôpital Sainte-Anne, toutefois la cession de l'Hôpital Sainte-Anne ne fait pas actuellement l'objet de négociations. Par conséquent, a) les niveaux des soins à dispenser qui sont à la charge du gouvernement n'ont pas été déterminés; et b) il n'y a pas eu de pourparlers au sujet du paiement pour ces soins.

LES DONNÉES SUR LE CHÔMAGE

Question n° 1001—M. Herbert:

Aux deux extrémités du niveau d'emploi au cours des dix dernières années, quel était le pourcentage de personnes sans emploi dans les catégories de a) chefs de famille, b) jeunes gens, c) personnes de sexe masculin ne faisant pas partie de b), d) personnes de sexe féminin ne faisant pas partie de b)?

M. Hugh Poulin (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Statistique Canada nous communique les renseignements suivants. Voir le tableau ci-après.

	a) Chef de ménage			b) Jeunes (15-19 ans)			c) Hommes (20 et plus)			d) Femmes (20 ans et plus)		
	Mini- mum	Max- imum	Moyenne	Mini- mum	Max- imum	Moyenne	Mini- mum	Max- imum	Moyenne	Mini- mum	Max- imum	Moyenne
1966	1.6	4.5	2.8	6.7	11.1	8.5	2.2	5.5	3.5	1.5	2.2	1.9
1967	1.9	4.5	3.2	6.8	12.8	9.7	2.4	5.8	4.0	1.8	2.5	2.2
1968	2.3	5.4	3.7	8.4	16.1	11.2	2.9	7.1	4.7	2.3	2.8	2.6
1969	2.3	4.8	3.4	7.9	15.2	11.4	3.1	6.4	4.5	2.1	3.3	2.7
1970	3.3	5.5	4.3	10.5	18.5	14.2	4.3	7.3	5.7	3.1	3.7	3.4
1971	3.2	6.4	4.6	11.7	20.0	15.4	4.4	8.4	6.1	3.3	4.6	3.9
1972	3.5	5.9	4.5	11.1	17.7	14.2	4.6	7.7	5.9	3.8	4.9	4.4
1973	2.9	6.0	4.0	9.2	16.4	12.5	3.6	7.6	5.1	3.5	5.3	4.2
1974	2.7	5.3	3.9	9.1	14.9	11.9	3.4	6.7	4.9	3.6	4.6	4.0
1975	3.8	7.0	5.1	11.6	17.8	15.5	4.7	8.6	6.4	4.8	5.8	5.2

SOURCE: Statistique Canada, enquête sur la population active. Les données ne sont pas désaisonnalisées et elles proviennent de l'enquête menée entre 1966 et 1975.

MEER—LES SUBVENTIONS AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Question n° 1004—M. Howie:

1. Du 1^{er} janvier 1975 au 1^{er} novembre 1976, combien a-t-on reçu de demandes du Nouveau-Brunswick pour des subventions du MEER et combien a) ont été approuvées, b) ont été rejetées, c) ont été retirées, d) sont encore à l'étude?

2. Combien de demandes sont à l'étude depuis plus de trois mois?

M. Ed Lumley (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): La réponse pour le ministre de l'Expansion économique régionale est la suivante: 1. Le

MEER a reçu, entre le 1^{er} janvier 1975 et le 1^{er} novembre 1976, 150 demandes de subventions aux termes de la loi sur les subventions au développement régional. a) 56; b) 19; c) 54; d) 21.

2. 12. Dans la plupart des cas, on a dû accorder un délai supplémentaire au requérant pour fournir les renseignements nécessaires à l'évaluation de la proposition.

CAC—LES PRESTATAIRES DANS DIVERSES CLASSES DE REVENU

Question n° 1049—M. Lawrence:

Pour l'année d'imposition 1975, combien de contribuables ayant un revenu imposable de a) \$20,000 à \$25,000, b) \$25,000 à \$50,000, c) \$50,000 à \$100,000, d) \$100,000 ou plus, ont reçu des prestations d'assurance-chômage et pour chaque classe de revenu, à combien s'élève le montant total des prestations?